Communauté de Voisin.e.s de la Rue du Cercle
Groupement des Riverain.e.s de la Place des Grottes

Genève, le 20 mai 2022

REÇU le
27 MAI 2022

Service du Conseil Municipal
44 Rue de la Coulouvrenière
1204 Genève

A l'attention du Conseil Municipal

Concerne :

Modification du règlement sur les débits de boissons / Horaires des terrasses

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous avons pu apprendre dans la presse que le Département de la Sécurité et des Sports de la Ville de Genève souhaite modifier les horaires d'ouverture des terrasses des cafés-restaurants.

Les Associations que nous représentons soutiennent pleinement cette modification, souhaitant que l'horaire de fermeture soit fixé à 23 h plutôt qu'à minuit ; en effet les habitant.e.s de notre quartier subissent depuis plusieurs années les désagréments sonores qu'implique le nombre croissant de débits de boissons et déplorent que les horaires de repos soient de plus en plus réduits.

Nous sommes conscients que ces établissements, avec lesquels par ailleurs nous avons pour la plupart de bons rapports de voisinage, ont vécu une période difficile durant la crise sanitaire ; cependant nous estimons que la reprise ne peut se faire au détriment du repos des habitant.e.s.

La Ville étant le principal propriétaire foncier aux Grottes, nous demandons également au Département des Finances et du Logement que soit créé un moratoire sur l'ouverture de tels établissements ; nous constatons en effet que le quartier est plus qu'amplement servi en la matière et que sa santé économique et sociale appelle d'autres sortes de commerces.

Dans l'espoir que vous entendrez notre appel, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseiller.es, nos salutations distinguées.

Pour les associations :

Communauté de Voisins de la rue du Cercle
Cristian Ugarte

Riverains de la place des Grottes
Olivier Perrin Riondel

Projet/Action pour des véritables nuits de sommeil et calme aux Grottes

Préparé par: la Communauté de Voisin.e.s de la rue du Cercle

Projet : Nuisances sonores aux Grottes. Comment retrouver le sommeil et une cohabitation viable pour toutes et tous

Constats :

- Les voisin-e-s des Grottes souffrent depuis plusieurs années de diverses nuisances (très) sonores. Surtout depuis l'ouverture de plusieurs bars et terrasses à la rue des Grottes et à la rue de la Faucille. (Plus spécialement depuis l'ouverture du Quai des Grottes et du Central Station).

- Les terrasses restent ouvertes beaucoup trop tard et ceci tous les jours de la semaine, comme le montrent par exemple leurs horaires affichés sur Internet :

	Quai des Grottes	Central Station	Brasseurs des Grottes	UpTowm (et sous loc.)
lundi	06:30–00:00	Fermé	11:00–02:00	
mardi	06:30–00:00	12:00–01:00	11:00–02:00	
mercredi	06:30–00:00	12:00–01:00	11:00–02:00	Horaires
jeudi	06:30–01:00	12:00–02:00	11:00–02:00	variés
vendredi	06:30–01:30	12:00–02:00	11:00–04:00	
samedi	09:00–01:30	14:00–02:00	11:00–04:00	
dimanche	09:00–20:00	14:00–21:00	11:00–02:00	

- Mis à part le nuit de dimanche à lundi, pas une autre seule nuit de la semaine assure un repos de plus de 6h30 aux voisin.e.s des Grottes. Il y a même de nuits (jeudi) de 5h30 pour lesquelles le sommeil et la paix ne sont pas assurés !

- A la fermeture des bars certains clients trainent encore dans la rue pour finir leurs verres, clopes et autres substances. Ceci en faisant beaucoup de bruits bien sûr (vociférations, bagarres, pétards, musique à fond, rires et discussions très bruyantes etc.).

- Les appels à la Police Municipale (disponible jusqu'à minuit) et à la Police Cantonale n'apportent pas le résultat escompté car **ils ont du mal à intervenir** face à des groupes de plusieurs personnes du fait qu'ils sont en sous-effectif chronique (2 personnes par patrouille ou une seule patrouille disponible qui arrive 2h plus tard).

- Les « afters » du marché des Grottes les jeudis sont juste devenus de grandes beuveries, ultra bruyantes et non respectueuses des habitants du quartier ! Elles peuvent finir vers 2-3h du matin voir plus tard.

- Les vendredis matin, après la fiesta des « afters », le quartier ressemble à une déchèterie géante que les équipes de nettoyage municipaux et nos pauvres concierges doivent nettoyer.

- Des groupes de personnes s'installent aussi régulièrement sur la place des Grottes et/ou vers le lézard, de jour comme de nuit, avec leurs enceintes de musique ou téléphone portables poussés à fond et leurs bières mises au frais dans la fontaine.

- Certains voisin-e-s ont déjà essayé des discuter avec les tenanciers du Quai des Grottes et du Central Station pour les informer des nuisances subies mais ils n'en ont rien à faire et préfère apparemment payer des amendes.

Date: 10 décembre 2021

Projet/Action pour des véritables nuits de sommeil et calme aux Grottes

Préparé par: la Communauté de Voisin.e.s de la rue du Cercle

- Plusieurs habitant-e-s ont déjà déménagés à cause de ces nuisances ou essayent de le faire.

Requêtes : Les voisin-e-s des Grottes ne veulent plus être victimes de nuits sans sommeils !!!

- Nous ne voulons plus être des prisonniers dans nos appartements, fenêtres fermées été comme hiver, pour essayer de moins subir toutes ces nuisances (bruits, odeur de cigarettes et de joints dans les appartements, etc.)

- Nous demandons que les règles de « respect de la tranquillité publique » soient appliquées dans le quartier et que les tenanciers soient tenus de respecter le droit au sommeil et de repos des habitants du quartier (22h à 7h). Le cas échant qu'ils soit amendés, voir fermés temporairement si les règles ne sont pas respectées.

  Lien : https://www.geneve.ch/fr/themes/environnement-urbain-espaces-verts/respect-tranquillite-publique
  https://www.bruit.fr/images/initiatives-locales/EB142_geneve_sonitus.pdf

- Nous demandons que les bars/terrasses, **soit responsables de leurs clients** et qu'ils organisent des chuchoteurs et insonorise leurs terrasses.

- Nous souhaitons la mise en place de médiateurs, comme c'est déjà le cas dans d'autres quartiers problématiques, qui passeraient régulièrement en soirée/nuit/journée pour dialoguer et calmer les gens et qui seraient nos personnes de contacts.

- Les habitants des Grottes savent bien qu'ils habitent un quartier animé et vivant, mais ce que nous subissons depuis quelques années va bien au-delà et nous constatons une dégradation constante du quartier année après année.

- Nous souhaitons qu'un dialogue soit organisé avec les tenanciers et les habitants des Grottes, avec **la coordination de la Police Municipale**, pour essayer de trouver un compromis de cohabitation. La Police Municipale pourra à cette occasion aussi leur réexpliquer **les lois en vigueurs** au sujet de la tranquillité nocturne (22h-07H) et les informer de leurs devoirs.

- Ce dialogue pourrait s'organiser à partir de mi-janvier ou février 2022, selon la disponibilité.

Date: 10 décembre 2021

Communauté de Voisin.e.s
c/o Cristian UGARTE
Rue du cercle 4
1201 Genève

8010 ZÜRICH-MÜLLIGEN
26.05.22-18
e
BRIEFZENTRUM